

## **FICHE DE PROCEDURE**

### **Demande de permis de conduire international**

Pour obtenir un permis de conduire international, vous pouvez effectuer votre démarche selon les modalités suivantes :

- par courrier, en envoyant votre dossier à l'adresse suivante : sous-préfecture de Saint Jean de Maurienne - Rue de la sous-préfecture - B.P. 106 - 73302 SAINT JEAN DE MAURIENNE CEDEX.
- en déposant votre dossier dans le hall d'accueil de la sous-préfecture de Saint Jean de Maurienne ou dans la boîte aux lettres extérieure de la préfecture de la Savoie.

#### **CONTENU DU DOSSIER DE DEMANDE :**

- L'original du Cerfa n° 14881\*01 que vous trouverez en téléchargement sur le site "service-public.fr" à la rubrique "services en ligne et formulaires" sous l'intitulé "demande de permis de conduire international". Vous pouvez également vous procurer ce formulaire à l'accueil de la préfecture.
- 2 photographies d'identité récentes et conformes aux normes (de face, tête nue, de format 35 mm x 45mm) comportant vos nom et prénom au verso, sans agrafe ni pliure (les photos scannées ne sont pas acceptées).
- Un justificatif d'identité (carte nationale d'identité ou passeport français ou d'un Etat de la Communauté européenne, carte de séjour...) en cours de validité ou périmée depuis moins de deux ans.
- Un justificatif de domicile : quittance de loyer, de gaz, d'électricité ou de téléphone de moins de trois mois, attestation d'assurance de logement aux nom et prénom du demandeur, titre de propriété, certificat d'imposition ou de non imposition.  
Pour les personnes hébergées, fournir le justificatif ci-dessus aux nom et adresse du logeur ainsi qu'un document attestant sur l'honneur l'hébergement et la pièce d'identité du logeur.
- Une photocopie recto-verso du permis de conduire français.
- Une enveloppe affranchie au tarif du recommandé avec accusé de réception, libellée à vos nom et adresse, pour l'envoi à votre domicile de votre permis international.